

Fichier de visite pour l'exposition permanente

Le territoire de Vendeuil-Caply est identifié dès 1573 comme un site antique d'importance majeur dans un rapport rédigé à la demande du prince de Condé, seigneur de Breteuil.

En 1613, Pierre Louvet est le premier à mentionner des voies antiques présentes dans les champs dans son *Histoire de la ville et cité de Beauvais et des antiquités du pays du Beauvaisis*. A partir de cette période, le site est surnommé le « Pérou des antiquaires ».

Jacques Cambry, premier préfet de l'Oise, y fait réaliser des fouilles, et produit des descriptions et gravures d'objets trouvés.

En 1843, l'abbé Devic publie une importante étude compilant les recherches historiques et observations de terrain. Il propose un plan du site antique.

Enfin, dans les années 1950, Roger Agache et François Vasselle réalisent des photographies aériennes qui permet de distinguer les traces de l'agglomération antique dans les parcelles agricoles. Couplées aux observations au sol, ces dernières permettent d'avoir une idée plus précise de l'étendue et l'organisation de l'agglomération.



Photographies aériennes :

A gauche, le grand théâtre de l'agglomération, visible avant les fouilles.

A droite : trace du camp militaire romain avec les fossés et le titulus visibles ainsi le théâtre attenant sur le Mont Catelet.

En dessous : le plan de l'agglomération réalisé à partir des résultats des fouilles et des photographies.

Depuis 1995, des fouilles programmées ont eu lieu sur le site. Elles furent réalisées par Gérard Dufour puis Daniel Piton et Vincent Legros.

Le Musée Archéologique de l'Oise a été inauguré en 2011 sur le site. Il est géré par la communauté de communes de l'Oise picarde (CCOP) et conserve les découvertes réalisées sur le site.

L'occupation néolithique du territoire est très partielle. Les objets exposés proviennent surtout des sites voisins d'Hardivillers et Troussencourt.

La première occupation du site réellement attestée est une agglomération qui s'est établie dans la vallée Saint-Denis à la fin du règne d'Auguste. Elle s'étend sur environ 130 hectares en l'état actuel des connaissances. L'agglomération se situe sur le territoire des Bellovaques (région de Beauvais) mais à proximité de la frontière avec le territoire des Ambiens (Amiens). Elle contient deux théâtres, un camp militaire romain, un fanum (temple gallo-romain carré typique) et des habitations.

Rien ne permet d'attester à ce jour qu'il s'agit de Bratuspantium, la capitale des Bellovaques. Néanmoins, l'agglomération antique de Vendeuil semble être plus qu'un simple vicus (agglomération secondaire).

Au Ier siècle, une grande période de construction s'amorce : habitats, fanum (temple), théâtre. Cette expansion se prolonge jusque 170 où un incendie ravage l'agglomération. Cette dernière semble se maintenir jusqu'à la chute de l'Empire romain mais de manière plus modeste et moins étendue.

En 2008, une nécropole mérovingienne a été mise au jour à proximité du musée. Les sépultures ont été datées entre la fin du IVème et le début du VIème siècle. Une nécropole capétienne a, elle, été découverte au Clos de Vendeuil, à proximité de l'église. Ces nécropoles attestent d'une occupation du site durant le Moyen Age.

Première période : la Préhistoire

Les fouilles du secteur montrent des occupations éparées par Homo Sapiens au Néolithique. Durant cette période, il est devenu sédentaire grâce à la pratique de l'agriculture. On retrouve donc des outils quotidiens fabriqués à l'aide de la taille et du polissage de silex.



Objet 1 : la hache. Les haches étaient fabriquées à l'aide d'un silex taillé maintenu dans un manche en bois. Les haches servaient essentiellement à l'abattage des arbres pour agrandir la surface agricole cultivable et construire des habitats. Cette hache a été découverte à Vendeuil-Caply.

Deuxième période : le gallo-romain

Objet 1 : le cachet d'oculiste. Découvert en 1979 lors d'une campagne de fouilles menée par Daniel Piton dans la zone d'habitats proche du grand théâtre, le cachet de Vendeuil-Caply a la forme d'un petit parallélépipède rectangle en schiste ardoisier vert.

Les cachets d'oculistes sont des objets en pierre de forme carrée, rectangulaire ou triangulaire. Ils servaient à tamponner les collyres préparés par les oculistes. Les petits côtés des cachets étaient gravés d'inscriptions qui indiquaient le plus souvent le nom du remède et celui du préparateur.



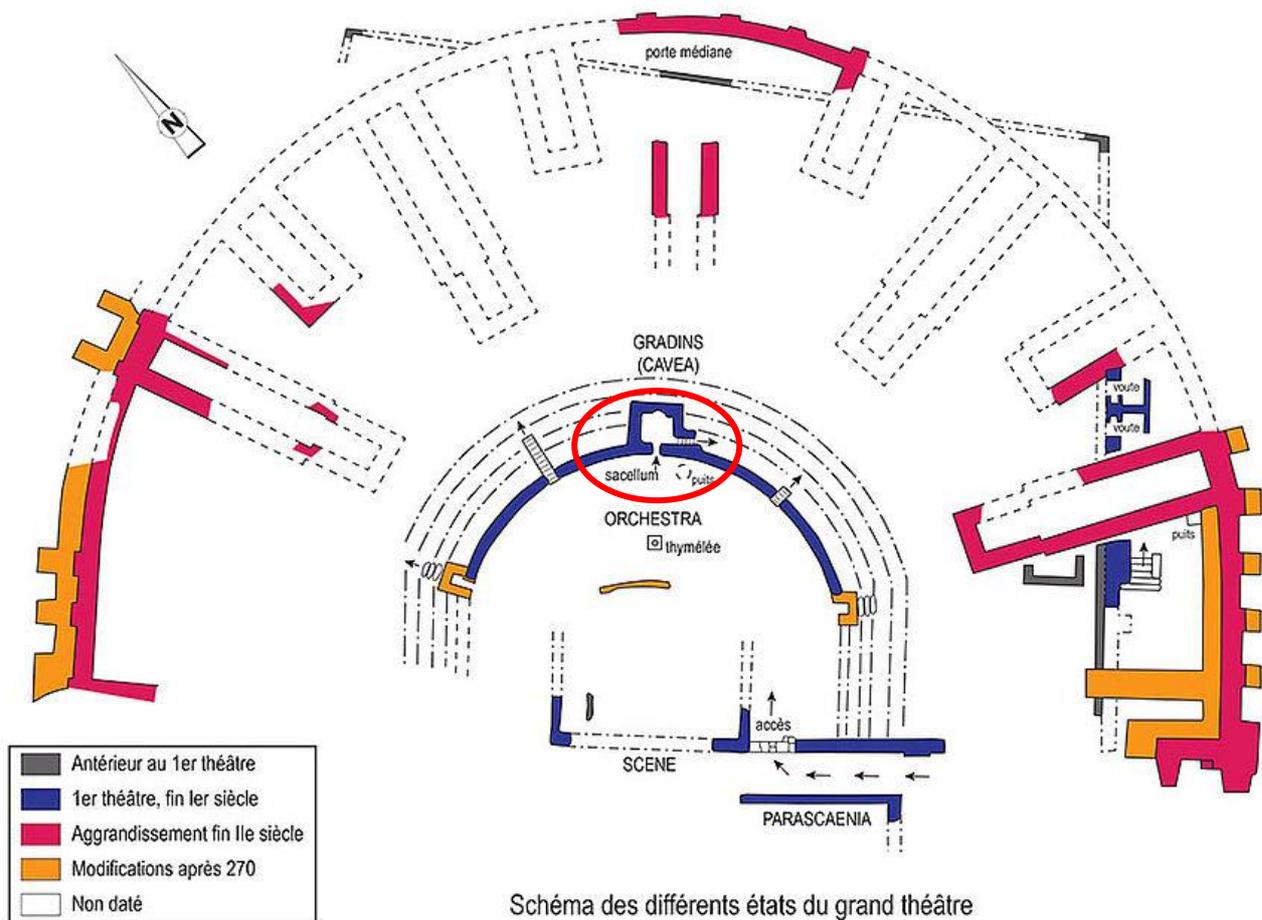
Le cachet de Vegetinus, découvert à Vendeuil Caply, provient d'un remblai de puits creusé dans une cave. On peut raisonnablement supposer que Vegetinus ait exercé sa profession de médecin oculiste dans le courant de la seconde moitié du IIe siècle.

Les oculistes romains étaient souvent des esclaves affranchis et il en allait de même pour les médecins. Beaucoup d'affranchis prenaient le nom de leur ancien maître en y ajoutant le suffixe NVS. Vegetinus serait alors peut être l'affranchi de Vegetus. Sans doute s'agissait-il, comme certains de ses confrères, d'un oculiste ambulancier.

Les textes mentionnent de nombreux collyres destinés à soigner les aspritudines (rugosité ou granulation des paupières) provoquée par une inflammation. Les cachets d'oculistes, trouvés en cours de fouilles, fournissent aussi quelques renseignements sur cette affection des paupières et son traitement ; en plus du collyre diamysus, on trouve des collyres à base de safran, d'encens, de stacté, de verveine, de squame de cuivre, de baume...

Objet 2 : le sacellum du théâtre.

Ce terme latin désigne une enceinte sacrée de petite taille ou un espace réservé au culte à l'intérieur du théâtre. En effet, un théâtre romain est avant tout un lieu public où religion et politique sont étroitement liés.



Découvert lors des fouilles de 1971-1972, le sacellum du grand théâtre de Vendeuil-Caply a été édifié dans l'axe de l'orchestra.



Il était de plan rectangulaire de 2m x 2,40m. Sur la paroi du fond de l'édifice se trouvait cette niche voûtée en « cul-de-four » constituée de 4 blocs de pierre taillés dans la craie. L'ensemble devait être couvert par une toiture. On peut y voir le décor antique réalisé avec la technique de l'enduit peint, un badigeon blanc de chaux frais sur lequel ont été peints des motifs réalisés à l'ocre rouge. Les archéologues pensent que la niche en elle-même date de l'édification du premier théâtre, au I^{er} siècle, alors que le décor, caractéristique des II^{ème} ou III^{ème} siècles, date plutôt de l'agrandissement

de cet édifice. Il semblerait que l'ensemble du sacellum aurait entièrement été recouvert et peint au moment de ce rafraîchissement des décors du grand théâtre.

Cette niche est l'originale, elle a été restaurée en 2017. Celle que l'on peut voir en place au théâtre est une copie, réalisée pour éviter le vandalisme et l'érosion due à la météo.

Objet 3 : la déesse mère.

H.13 cm. La. 5,7 cm. Ep. 5,4 cm.

Terre beige avec traces de polychromie. Elle est incomplète, il manque la tête.

La déesse est assise dans un fauteuil et tient dans ses bras un nourrisson qu'elle allaite. Elle est vêtue d'une tunique à manches longues qui descend jusqu'aux pieds.

Découverte en 2013 sur le site de Vendeuil-Caply, cette déesse-mère n'est pas un exemplaire unique. Fabriquées en série, quatre déesses-mères identiques ont été trouvées au même emplacement. Elles présentent toutes la particularité d'avoir perdu leur tête.



© F.-X. Bondonis – MAO

Résurgence de la religion gauloise dans les pratiques syncrétiques gallo-romaines, la figuration d'une déesse-mère est un symbole de fertilité et d'abondance. Ces figurines en terre cuite sont des objets de la vie quotidienne des gallo-romains. La nature du sujet représenté induit une utilisation de ces déesses-mères dans le cadre du culte domestique ou en tant qu'offrande dans un sanctuaire.

Plus de 200 figurines ou fragments de figurines ont été trouvés au même emplacement, sous une couche d'incendie datée de 170 à 180 après J.-C. Il est possible que cette concentration de figurines corresponde à la localisation d'un lieu de fabrication en raison de la découverte concomitante de pâtes de préparation de figurines. Cette hypothèse reste cependant en suspens en raison de l'absence de moules sur le site. L'interprétation d'une boutique-atelier de figurines trouve tout de même son sens en raison de la proximité d'un sanctuaire, car les dévots gallo-romains s'y arrêtaient généralement pour acheter une offrande sur le chemin du temple.

Objet 5 : la plaque de harnais.

Découverte par M. Jullien, de manière fortuite, en 1970 à Paillart (Oise) lors de travaux agricoles.

La plaque mesure 9,8 cm sur 10,5 cm. Elle est en bronze coulé, ornée d'ajours, de gravures et d'émail champlevé rouge et jaune.

Le décor s'organise sur deux axes perpendiculaires sur lesquels se combinent deux motifs, à savoir le triangle curviligne flanqué d'ocelles et un dérivé de la virgule ou spirale, tous deux réalisés en ajour, ou avec un remplissage d'émail, ou en simple gravure.

L'ornementation de la plaque de Paillart a été réalisée à partir d'une ébauche préalable, élaborée au compas en suivant des règles relativement simples dont l'application est attestée sur différents objets celtiques depuis le Ve siècle av. J.-C.



La coloration verte du bronze s'explique par une fine couche transparente. L'émail jaune s'est remarquablement conservé, à l'exception d'un ocelle vidé de son contenu, tandis que l'émail rouge s'est craquelé en plusieurs endroits.

Cette plaque fait partie d'une petite série de pièces similaires, connues en Grande-Bretagne depuis longtemps. Trois sont particulièrement proches de l'exemplaire français : elles proviennent de Norton (Suffolk), d'Hambleton (South Buckinghamshire) et de Londres. Outre un schéma de construction identique, ces quatre plaques ont en commun l'emploi de l'émail rouge qui remplit les grandes surfaces, tandis que la pâte jaune occupe seulement les ocelles. Interviennent aussi la gravure dans le bronze et l'ajour. Le motif en virgule spiralée occupe également chaque espace intercalaire entre les lobes latéraux.

Il est permis de se demander si les plaques de Paillart, de Londres, de Norton et d'Hambleton ne proviennent pas du même atelier. Il n'est pas impossible, en effet, que l'exemplaire unique trouvé en France constitue le prototype des pièces apparemment moins complexes découvertes en Grande-Bretagne. En outre, cette pièce tranche sur toutes les autres à la fois par sa grandeur et par la beauté de son décor.

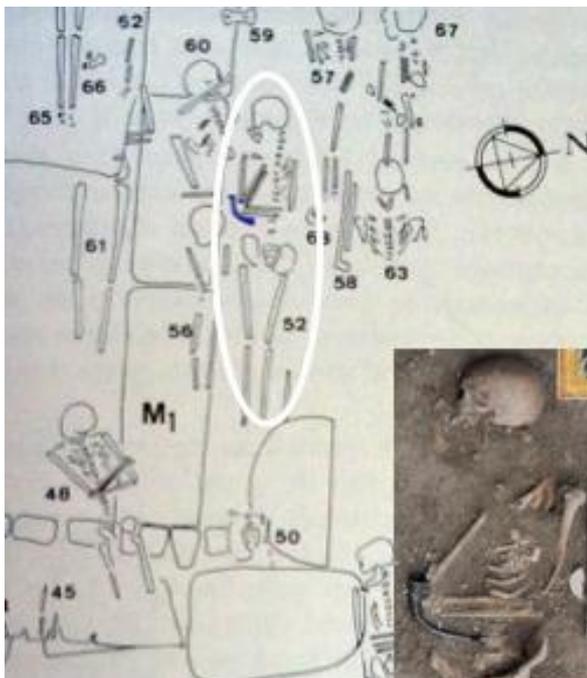
Faut-il accorder une origine commerciale à la découverte de Paillart ? On pourrait songer de préférence au rôle d'auxiliaires belges de l'armée romaine stationnée en Bretagne. Si Paillart ne peut pas avoir été ville étape, elle se situe néanmoins sur le passage obligé de celui qui veut se rendre de Bretagne à Lyon.

Troisième période : carolingien

Objet 1 : la corne en verre.

Objet en forme de corne ouverte aux deux extrémités, composé de verre. La plus grande embouchure comporte des restes d'une boucle de suspension. Décorée d'un filet rouge en spirale. Elle date du début du IX^{ème} siècle. Dimensions : 25 x 4,5 x 2 cm.

Cette corne a été découverte en 1987 lors de la seconde campagne de fouilles conduite sur le site d'une nécropole mérovingienne et carolingienne (du VI^{ème} au IX^{ème} siècle), localisée à proximité du cimetière actuel de Vendeuil-Caply.



Cet objet était présent dans la sépulture n°52 : c'est un adulte inhumé en pleine terre. Il est allongé sur le dos, les jambes étendues. La corne, très fragmentée se trouvait au niveau de son coude droit replié. Elle est divisée en 5 parties principales auxquelles s'ajoutent une cinquantaine de petits fragments.



La corne a été restaurée une première fois dans les années 1990. Une seconde restauration a eu lieu en 2008.

La corne est très altérée aussi en raison de la présence de potasse dans sa composition (fréquente dans la verrerie à partir du IX^{ème} siècle).

L'utilisation de cette corne est encore sujette à débats. Si une utilité comme corne à boire ou corne musicale semble peu plausible, la corne-encrier amène des interrogations quant à l'absence de fermeture et la présence de la boucle de suspension. Pourtant la période de notre corne correspond à l'apparition d'enluminures montrant des Saints qui utilisent des encriers en forme de corne.



Saint Luc, Evangélaire d'Ebbon, début du IX^{ème} siècle, bibliothèque municipale d'Epernay.

Quatrième période : époque moderne



Cette monnaie est une pièce de 2 sols français datant de 1791. Ce type de sol est appelé « sol au faisceau ».

Sur la face 1 : représentation de Louis XVI, avec le texte « Louis XVI roi des Français ».

Sur la face 2 : « La nation, la loi, le roi. L'an 3 de la liberté ». Cette face propose au centre une représentation de faisceau de licteur. Cet objet est composé de baguettes de bois liées tout autour avec des courroies. Il est porté par les licteurs (protecteurs) des magistrats romains. Symboliquement il représente, à partir de la Révolution française, la Justice, l'autorité légitime et la force collective.

Le faisceau est surplombé d'un bonnet phrygien qui symbolise à partir de 1790 la liberté et le civisme. Cette symbolique est issue de sa ressemblance avec le *pileus* (chapeau en latin) qui coiffait les esclaves affranchis de l'empire romain.

Enfin, l'ensemble est encerclé par une couronne de chêne qui évoque la couronne civique romaine. Cette dernière était la seconde récompense militaire possible, elle était décernée aux personnes ayant sauvé un citoyen romain en tuant son agresseur.

Sous Louis XVI, les monnaies existantes sont :

- En or : le double louis, le louis (valant 24 livres) et le ½ louis
- En argent : l'écu (6 livres), le petit écu, ...
- En billon et cuivre : pièces de 2 sols (ou sous), 1 sol et 1,5 sol, le liard double et le liard (3 derniers)